

Département du NordEXTRAITArrondissement de LILLEDU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEILCanton de AnnœullinMUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OSTRICOURT**COMMUNE D'OSTRICOURT**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix octobre à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal d'OSTRICOURT se sont réunis en Mairie, en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Bruno RUSINEK, Maire, suite à la convocation qui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Effectif légal :	29
Nombre de conseillers en exercice :	29
Nombre de conseillers présents :	19
Nombre de pouvoirs :	5
Nombre de conseillers absents n'ayant pas donné pouvoir :	5

Étaient présents : M. Bruno RUSINEK – Mme Valérie NEIRYNCK – M. Jean-Michel DELERIVE – M. Sylvain BEAUVOIS – Mme Christine STEMPIEN (arrive à 19h30) – M. Rabah DEGHIMA – Mme Marylène GALLIEZ – M. Cédric MONCOURTOIS - - Mme Hafida BENFRID-CHERFI — Mme Henriette SZEWCZYK – M. Jean-Jacques VAN WAELSCAPPEL - - Mme Aurore THUEUX – M. Abdella BOULOUIZ – Mme Aline DESCAMPS – Mme Oihiba VANDERUST- M. Samuel HANC (arrive à 19h40) – M. Laurent WORONIN – Mme Cathie KOSCIUSZKO - -

Était excusé :
Mme Sylviane JOURDAIN-OPOKA ayant donné pouvoir à M. Jean-Michel DELERIVE ;
Mme Brigitte RINGOT ayant donné pouvoir à Mme Hafida BENFRID-CHERFI ;
Mme Marie-Neige SMIGOWSKI ayant donné pouvoir à M. Laurent WORONIN ;
M. Christian DUQUENNE ayant donné pouvoir à Mme Aline DESCAMPS ;
M. François POLAK ayant donné pouvoir à M. Bruno RUSINEK

Étaient absents :
M. Nordine HAMZAoui
Mme Coralie SEILLIER
Mme Magali VANQUELEF
M. Frédéric CROMMELINCK
M. Ludovic MEKIL

Madame Aurore THUEUX a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal

Date de la convocation : 3 octobre 2024

2024/056 : CONVENTION AVEC LE CENTRE SOCIAL LA RUCHE

2024/056 : CONVENTION AVEC LE CENTRE SOCIAL LA RUCHE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'importance des actions menées par le Centre Social visant à inscrire les habitants en difficulté dans une dynamique de remobilisation.

Considérant l'intérêt du partenariat dans la conduite des politiques publiques sur le territoire

Le pouvoir a été donné à M. Bruno RUSINEK ; 5 absents n'ayant pas donné leur pouvoir, Mme Magali VANQUELEF, M. Frédéric

pour le pouvoir de Mme Marie Neige

convention avec le Centre Social la Ruche
pour l'année 2024

montant de 30 000 €

Objet d'un recours pour excès de pouvoir
dans les deux mois à compter de sa réception par le
receveur de l'Etat ou de son affichage.

Le Maire



Bruno RUSINEK

M. Christian DOQUELLE ayant donné son pouvoir à M. François POLAK ayant donné pouvoir à M. Bruno RUSINEK (M. Nordine HAMZAoui, Mme Coralie SEILLIER, M. Ludovic MEKIL).

Mme Oihiba VANDERUST, M. Laurent WORONIN, M. SMIGOWSKI, ne prenant pas part au vote,

décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention pour la mise en place des actions pour l'année 2024
- Le versement d'une subvention au centre social de 30 000 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Rappelle que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication ou de son affichage.

La Secrétaire de séance

Aurore THUEUX